



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt Décembre à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 13 Décembre deux mille vingt quatre, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024CC7-5-1-162

**OBJET : PROGRAMME 2024 DE RÉALISATION DE TROTTOIRS DANS
DIFFÉRENTES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
DEUX RIVES REACTUALISATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT
POUR LES TROTTOIRS RUE DES JARDINS A SAINT ANTOINE**

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. GIL Mathieu (en remplacement de Henri MARTIN)
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: M. DESSIN Patrice (en remplacement de CLUCHIER Marie-Christine)
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine (pouvoir donné à DOUSSON Bruno)

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 – **Fax :** 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard
	:	M. RAUZY Jean
Commune de MANSONVILLE	:	Mme ESCUDE Vanessa
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane (pouvoir donné à TERRENNE Jean-Paul)
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	M BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	Mme BRU Laetitia (pouvoir donné à LE CORRE Christianne
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine (pouvoir donné à BAYLET J-Michel
	:	Mme LECORRE Christiane
	:	M. LOPES Ernest
	:	M. ZANIN Daniel
:	:	Mme HOHOL Elisabeth
	:	M. ZMUDA Patrick
	:	Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe
:	:	Mme PERE Catherine

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
-------------------	---	--------------------------------

Madame Vanessa ESCUDE a été désigné Secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérécoeurs citoyens » accessible par le site internet www.telerecoeurs.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2024CC7-5-1-162

**OBJET : PROGRAMME 2024 DE RÉALISATION DE TROTTOIRS DANS
DIFFÉRENTES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
DEUX RIVES**

**REACTUALISATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT
POUR LES TROTTOIRS RUE DES JARDINS A SAINT ANTOINE**

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire le 8 avril 2024 a validé un programme de création et d'amélioration des trottoirs sur l'ensemble du territoire de la CC2R. Ce programme a été voté, il a pour vocation la sécurisation des cheminements piétons par leur aménagement, leur création, leur élargissement ou la reprise du revêtement existant selon les cas.

Conformément aux instructions relatives aux modalités de gestion des subventions et compte tenu du plafond des aides, il convient aujourd'hui de réactualiser le plan de financement, qui avait été établi de façon prévisionnelle, du dossier d'aménagement des trottoirs rue des jardins à SAINT ANTOINE qui a évolué depuis.

Le Président propose donc de réactualiser le plan de financement comme suit et de solliciter le Département du Gers pour redéposer une nouvelle demande de subvention sur cette base :

Montant des travaux : 100 019,83 € HT
Département sollicité 30 % : 30 005,94 €
Autofinancement : 70 013,89 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- de réactualiser le plan de financement,

- de solliciter le Département du Gers pour redéposer une nouvelle demande de subvention.

Fait à Valence d'Agen, le 20 décembre 2024

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 23 décembre 2024

Le secrétaire de séance
Madame Le Maire de Mansonville

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Vanessa ESCUDE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DES DEUX RIVES



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

30 DEC. 2024

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le

30 DEC. 2024

AR Préfecture

PROGRAMME 2024 DE REALISATION DE TROTTOIRS DANS DIFFERENTES COMMUNES - RUE DES JARDINS A ST ANTOINE A VA

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20241220- 2024CC7_5_1_162-DE
Numéro d'acte :	2024CC7_5_1_162
Date de décision :	20/12/2024
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	7-5-1-0-0 (Finances locales / Subventions / demandées)
Fichier acte :	2024CC7-5-1-162-PROGRAMME 2024 DE REALISATION DE TROTTOIRS DANS DIFFERENTES COMMUNES -RUE DES JARDINS A ST ANTOINE A VA.pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte :	30/12/2024 14:51:56
Date de réception de l'AR :	30/12/2024 14:52:03